



À l'intention des pharmaciens

## Rappel concernant la couverture d'assurance du Neupogen<sup>MC</sup> à compter du 27 mars 2019

Dans l'[infolettre 226](#) du 25 septembre 2018, la RAMQ vous informait des modalités de couverture du filgrastim. Pour les personnes qui avaient reçu du Neupogen<sup>MC</sup> avec les codes HE129 ou HE130 et qui étaient en cours de traitement au 27 septembre 2018, la RAMQ avait autorisé le remboursement de Neupogen<sup>MC</sup> jusqu'au 26 mars 2019.

À partir du **27 mars 2019**, si le traitement avec le Neupogen<sup>MC</sup> doit être poursuivi, le prescripteur devra désormais remplir et transmettre à la RAMQ une demande d'autorisation par le service en ligne *Médicaments d'exception et Patient d'exception* ou avec le formulaire [Demande d'autorisation de paiement – Filgrastim \(Neupogen<sup>MC</sup>\) – Neutropénie](#) (8186), disponible à *Formulaires spécifiques pour les médicaments d'exception non codifiés*, sous l'onglet *Formulaires* de la section réservée à votre profession, sur le site de la RAMQ, au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels).

Afin d'éviter les désagréments liés à un arrêt de remboursement de ce médicament, vous pouvez inviter la personne visée à en discuter avec son médecin traitant.

### Questions et informations supplémentaires

Pour toute question relative à cette infolettre, vous pouvez communiquer avec le Centre de support aux pharmaciens :

Région de Québec : 418 643-9025

Ailleurs au Québec : 1 888 883-7427

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels – Pharmacie

Site Web et fils RSS

[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)

Abonnez-vous à nos fils RSS 

Avant de téléphoner au Centre de support aux pharmaciens, consultez les flash-Infos au

[www.ramq.gouv.qc.ca/flash-Infos](http://www.ramq.gouv.qc.ca/flash-Infos).

Téléphone

Québec 418 643-9025

Ailleurs au Québec 1 888 883-7427

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 17 h  
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)